

8 juin 2010



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 8 JUIN 2010

Scanné le 9 JUIN 2010

10-POS-197

postulat

Interdiction de vente de tabac aux mineurs : pour un véritable plan d'action qui permette l'application des sanctions en plus des mesures de prévention !

Le 7 juin dernier, le CIPRET-Vaud, en collaboration avec Addiction Info Suisse (ex-ISPA), a publié les résultats de sa deuxième enquête sur l'application de l'interdiction de la vente de tabac aux mineurs¹.

Les résultats ne sont hélas pas à la hauteur des espérances. En effet, deux ans après la première enquête de 2007, on constate une progression de 14,1% à 17,8% des personnes qui refusent la vente aux mineurs. Ainsi donc, en 2009, il y a toujours plus de quatre personnes sur cinq (82,2% exactement) qui violent la loi et acceptent de vendre du tabac à des mineurs. De plus, le fait que dans deux groupes de la grande distribution, 44,9% des personnes ait refusé la vente peut paraître à première vue prometteur. Mais cela veut dire que c'est plus d'une personne sur deux qui a accepté de vendre du tabac aux mineurs. Ce constat est particulièrement inquiétant et les résultats doivent impérativement être améliorés dans l'ensemble des types d'enseigne.

Par ailleurs, si nous tenons à relever que le Conseil d'Etat rappelle les règles en vigueur et entreprend un nouvel effort d'information et de communication, notamment via les préfectures et grâce au matériel d'information et de sensibilisation développé par le CIPRET-Vaud, il est à regretter qu'il n'évoque aucune piste répressive. En effet, les mesures structurelles, par exemple l'intensification des contrôles ou l'obligation d'affichage de l'âge légal de vente du tabac.

Ainsi, au vu de ce qui précède, et soucieux de la santé de notre jeunesse, nous demandons au Conseil d'Etat par ce postulat de fournir au Grand Conseil un rapport présentant un plan d'action permettant de réduire de manière drastique le nombre d'actes de vente de tabac à des mineurs. Ce plan ne doit pas seulement présenter des mesures d'information, mais devra également esquisser les pistes pour renforcer le volet des contrôles et des sanctions légales. Nous demandons notamment que soit étudiés :

1. l'obligation de systématiquement afficher un panneau d'information rappelant la législation en vigueur ;
2. un renforcement des contrôles ou la mise sur pied d'un système permettant de les rendre efficaces ;
3. des amendes préfectorales suffisamment élevées pour être dissuasives, voire un changement de système ;
4. une évaluation, et cas échéant une adaptation, des moyens à disposition de la police du commerce cantonale pour mener à bien l'ensemble de ses tâches.


Stéphane Montangero

SOUTHAUD DEVELOPPEMENT
NEUVOL CE

¹ Enquête *Evaluation de l'application de la loi interdisant la vente de tabac aux jeunes de moins de 18 ans dans le canton de Vaud Etude « client mystère »*, 2009, Hervé Kuendig

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durrussel José
Amarelle Cesla	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna <i>Edna Chevalley</i>	Fardel Claude-André
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Fiora-Guttmann Marlène
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debluè François	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	Décosterd Anne	Gardon Julien
Borel Bernard	Delacour André	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Bottiang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean
Capt Gloria	Ducommun Philippe	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venzelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walter Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre